

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE **DOCUMENTS A FOURNIR**

↳ Un plan de situation

(sur lequel apparaît clairement le nom de la Rue , où se situe la construction, par rapport à la commune)

PCMI1

5 exemplaires

↳ Un plan de masse

(coté en trois dimensions, à savoir les longueurs et largeurs de chaque construction existante et projetée, les hauteurs de chaque construction au faîtage et à la gouttière, les hauteurs relevées de points altimétriques du terrain, les angles de prises de vues des photographies PCMI7 et PCMI8)

PCMI2

5 exemplaires

↳ Un plan de coupe

indiquant le profil et les niveaux du terrain naturel, le profil et les hauteurs de la construction par rapport au terrain naturel

PCMI3

5 exemplaires

↳ Une notice descriptive du projet et du terrain

indiquant précisément votre projet : (si le paysage est urbain, rural, vallonné, plat, arboré,...)
(comment est le terrain : pente, accès, plantations existantes ou à réaliser, visibilité dans le paysage,...)
(quel est l'aspect de la construction : volumes, matériaux, couleurs, architecture traditionnelle ou contemporaine,...) (comment le projet s'adapte à son environnement.)

PCMI4

5 exemplaires

↳ Les plans de façades

pour chaque façade, fournir un plan représentant la construction avec ses dimensions (longueur et hauteur), les dimensions des ouvertures (longueur et hauteur), l'orientation, les matériaux apparents utilisés

PCMI5

5 exemplaires

↳ Une photographie permettant de situer le terrain dans son environnement proche

(photographie permettant d'apprécier l'endroit où va être implanté le projet sur la parcelle)

PCMI7

5 exemplaires

Une insertion graphique du projet dans son environnement

(croquis sur calque agrafé à la photographie PCMI7, ou insertion graphique dans la photographie PCMI7, permettant d'apprécier ce que va représenter le projet dans son environnement, au plus près de la réalité)

PCMI6

5 exemplaires

↳ Une photographie permettant de situer le terrain dans son environnement lointain

(photographie permettant d'apprécier l'entourage direct de la parcelle où le projet va être réalisé, laissant apparaître les constructions voisines ou terrains voisins, à partir de la voie publique la plus proche)

PCMI8

5 exemplaires

↳ Un complément sur le plan de masse ou sur la notice descriptive permettant d'apprécier le respect du coefficient de biotope le cas échéant (mentionnant les espaces verts, drainants ou bétonnés, et les plantations)